

## Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

### Questions d'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire liées au Contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement 2013 et à la création par l'ICANN d'un programme d'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire

Février 2018

#### **Prochaines dates importantes**

L'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) du programme d'accréditation des fournisseurs des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire se réunit une fois par semaine, le mardi à 15 h UTC. Pour en savoir plus sur son travail, rendez-vous sur le wiki de la communauté de l'ICANN : <https://community.icann.org/display/IRT/Privacy+and+Proxy+Services+Accreditation+Implementation>. Les membres du GAC sont invités à s'impliquer dans cette IRT comme participants actifs ou observateurs.

Le [Conseil d'administration de l'ICANN a enjoint](#) à l'IRT de poursuivre sa collaboration avec le Groupe de travail sur la sécurité publique (PSWG), qui dépend du GAC, afin d'aborder les préoccupations de ce dernier liées à l'accréditation des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. L'organisation ICANN a lancé une consultation avec le PSWG dans le but d'élaborer une proposition de cadre qui fixera les critères de réponse de ces fournisseurs aux requêtes des autorités chargées de l'application des lois. À la date du présent document, le PSWG et les bureaux d'enregistrement membres de l'IRT sont en désaccord sur un point du cadre préliminaire relatif aux autorités chargées de l'application des lois (à savoir, le délai de réponse pour les requêtes prioritaires/d'urgence). Si aucun compromis n'est atteint lors des derniers débats à ce sujet, la communauté sera invitée à s'exprimer sur ce point pendant la période de consultation publique.

L'IRT procède aux dernières étapes de l'examen des versions préliminaires de la politique d'accréditation, de l'accord d'accréditation et du guide de candidature avant l'ouverture d'une période de consultation publique. Elle prévoit de publier ces documents à l'attention de la communauté avant la 61<sup>e</sup> réunion de l'ICANN, afin d'utiliser cet événement pour encourager une large participation de la communauté à la consultation publique. La durée de la consultation sera prolongée pour intégrer cette réunion de l'ICANN et en raison de la portée des textes que la communauté doit examiner.

Après la publication des documents précités à des fins de consultation publique, l'IRT se penchera sur les questions liées à la Politique de transfert adressées par le Conseil de la GNSO, conformément à l'instruction de ce dernier d'examiner le sujet une fois que les points mentionnés plus haut auront été publiés en vue d'obtenir des commentaires publics. La Politique de transfert devrait faire l'objet d'une discussion au sein de l'IRT lors de la 61<sup>e</sup> réunion de l'ICANN.

Le calendrier du projet, [disponible sur le site web de l'ICANN](#), sera revu par l'IRT et mis à jour chaque trimestre.

La date définitive de lancement du programme (date de prise d'effet du contrat et de la politique) dépendra fortement de la charge de travail de l'IRT en réponse aux commentaires publics.

## **Résumé**

Le Contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement (RAA) régit les relations entre l'ICANN et ses bureaux d'enregistrement accrédités (voir l'annuaire des bureaux concernés sur <http://www.internic.net/regist.html>). Ses dispositions peuvent également avoir des conséquences sur les titulaires de noms de domaine et sur d'autres tiers impliqués dans le système des noms de domaine. En juin 2013, le Conseil de l'ICANN a approuvé un nouveau RAA 2013 (disponible sur <http://www.icann.org/en/resources/registrars/raa/approved-with-specs-27jun13-en.pdf>). Au début des négociations relatives au RAA 2013 entre l'ICANN et le Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement en octobre 2011, le Conseil d'administration de l'ICANN a également réclamé un rapport thématique à la GNSO. À la fin des négociations, cette dernière lancera un processus d'élaboration de politiques (PDP) pour se pencher sur les questions non traitées dans le cadre des négociations et appropriées pour un PDP. Le Conseil de la GNSO a approuvé la charte pour cette activité lors de sa réunion du 31 octobre 2013, et un groupe de travail a été formé.

Ce groupe a soumis son rapport initial à consultation publique le 5 mai : <https://www.icann.org/public-comments/ppsai-initial-2015-05-05-en>. À cause du volume exceptionnellement élevé des commentaires reçus (plus de 11 000 commentaires publics et environ 150 réponses au sondage), le groupe de travail a repoussé le délai initial afin de pouvoir tous les examiner soigneusement. Après en avoir pris connaissance, le groupe a terminé son rapport final puis l'a transmis au Conseil de la GNSO le 7 décembre 2015. Le 21 janvier 2016, ce dernier a voté à l'unanimité en faveur des recommandations formulées dans ce rapport, qui avaient toutes fait consensus au sein du groupe de travail. Conformément aux statuts constitutifs de l'ICANN, un forum de consultation publique sur les recommandations finales s'est tenu du 5 février au 16 mars (<https://www.icann.org/public-comments/ppsai-recommendations-2016-02-05-en>), et le Conseil de la GNSO a approuvé la transmission d'un rapport sur les recommandations au Conseil d'administration le 18 février, ce dont le GAC a été informé le 19 février.

En mai 2016, le Conseil d'administration [a accusé réception](#) des recommandations de la GNSO et demandé davantage de temps pour les examiner, ainsi que pour recevoir et étudier l'avis du GAC le cas échéant. Le GAC a animé une session sur la question pendant la 56<sup>e</sup> réunion de l'ICANN. Dans son [communiqué d'Helsinki](#), il a également recommandé au Conseil d'administration « d'enjoindre à l'IRT de répondre aux préoccupations du GAC aussi efficacement que possible pendant l'étape de mise en œuvre ». Le 9 août, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations relatives au PDP et pris acte de l'avis du GAC, qu'il prendra en considération afin d'apporter une contribution supplémentaire à la future IRT.

L'IRT a été formée et a commencé à se réunir en octobre. Elle compte une quarantaine de volontaires, dont plusieurs membres du PSWG du GAC.

[En décembre, le Conseil d'administration a adopté](#) la fiche de suivi [Avis du GAC – Communiqué d'Helsinki : actions et mises à jour](#), dans laquelle :

- Il accepte l'avis du GAC sur le programme et déclare qu'il continuera à encourager le dialogue sur les moyens constructifs de répondre aux préoccupations du GAC pendant la phase de mise en œuvre de la politique ;

- Il note que des membres du PSWG ont rejoint l'IRT, qu'il encourage à poursuivre sa collaboration avec le PSWG pour répondre aux préoccupations du GAC quant à l'accréditation des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire ; et
- Il indique qu'il utilisera les processus existants dans les statuts constitutifs de l'ICANN et le processus de consultation du Conseil d'administration-GAC pour traiter tous les autres avis du GAC concernant l'accréditation des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Il y fait aussi remarquer que le cadre d'application de la politique de consensus en place à l'ICANN permet de renvoyer les nouvelles questions politiques soulevées au cours de la mise en œuvre à l'organe d'élaboration de politiques concerné, dans le cas présent la GNSO.

### **Statut des opportunités d'engagement**



La phase de mise en œuvre du projet est en cours. Le GAC est invité à s'impliquer dans l'IRT, notamment tant que son PSWG s'emploie à élaborer une proposition de cadre pour les réponses des fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire accrédités aux requêtes des autorités chargées de l'application des lois. En vertu des statuts constitutifs de l'ICANN, tout avis du GAC adressé en temps opportun doit être dûment pris en compte par le Conseil d'administration.

### **Informations supplémentaires**

Page wiki de l'équipe de révision de la mise en œuvre :

<https://community.icann.org/display/IRT/Privacy+and+Proxy+Services+Accreditation+Implementation>

Charte du groupe de travail :

<http://gns0.icann.org/en/drafts/raa-pp-charter-22oct13-en.pdf>

Espace de travail du groupe de travail :

<https://community.icann.org/x/9iCfAg>

Rapport initial du groupe de travail :

<http://gns0.icann.org/en/issues/raa/ppsai-initial-05may15-en.pdf>

Rapport final du groupe de travail :

<http://gns0.icann.org/en/issues/raa/ppsai-final-07dec15-en.pdf>

Résolution du Conseil de la GNSO approuvant le rapport final :

<http://gns0.icann.org/en/council/resolutions#201601>

Rapport du Conseil de la GNSO sur les recommandations à l'attention du Conseil d'administration de l'ICANN :

<http://gns0.icann.org/en/drafts/council-board-ppsai-recommendations-09feb16-en.pdf>

Notification du Conseil d'administration de l'ICANN au GAC :

<https://gacweb.icann.org/download/attachments/27492514/2016-02-19-Steve-Crocker-to-Thomas-Schneider-GNSO-PDP.pdf?version=1&modificationDate=1456046942000&api=v2>

Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN, mai 2016 : <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2016-05-15-en#2.a>

Communiqué d'Helsinki du GAC :

[https://gacweb.icann.org/download/attachments/27132037/20160630\\_GAC%20ICANN%2056%20Communique\\_FINAL%20%5B1%5D.pdf?version=1&modificationDate=1469016353728&api=v2](https://gacweb.icann.org/download/attachments/27132037/20160630_GAC%20ICANN%2056%20Communique_FINAL%20%5B1%5D.pdf?version=1&modificationDate=1469016353728&api=v2)

Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN, août 2016 : <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2016-08-09-en#2.e>

Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN, décembre 2016 :

<https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2016-12-13-en#1.d>